

Les bacheliers 2003 de l'académie de Strasbourg... 2^e partie : 5 ans de parcours dans le post bac

Céline Monicolle, Annie Cheminat

Une première note¹ consacrée au suivi de la cohorte des bacheliers 2003 de l'académie de Strasbourg s'intéressait à la transition lycée-1^{re} année d'études dans un établissement d'enseignement supérieur du territoire national. Elle montrait en particulier que 86% des bacheliers inscrits à la rentrée 2003 dans le post bac relevant du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR) s'y étaient réinscrits à la rentrée 2004, tous établissements confondus. La présente note prolonge l'étude de cette population par une analyse des parcours de formation au sein de l'Éducation nationale jusqu'à la rentrée 2007, selon la filière initialement choisie en 2003.

Le devenir des inscrits en CPGE

Quelques réorientations en L2 à l'issue de la 1^{re} année d'étude

Le suivi des bacheliers 2003 inscrits en CPGE montre que, quelle que soit la série, 86% d'entre eux en moyenne sont admis à poursuivre en 2^e année. Cependant, certains d'entre eux choisissent de se réorienter dans une filière universitaire, essentiellement en 2^e année de licence (L2).

Ainsi, 94% des 440 néobacheliers inscrits en 1^{re} année de CPGE scientifiques (S) en 2003-04, et admis à poursuivre en 2^e année en 2004-05, se sont inscrits en 2^e année, mais 6% se sont réorientés en L2. Ces proportions sont identiques pour la filière « Économique et commerciale » (E&C). En revanche, pour les CPGE littéraires (L), le taux de réorientation en L2, à l'issue de la 1^{re} année, est significativement plus important. Il s'élevait à 30% des 82 bacheliers admis en 2^e année.

Des trajectoires liées aux chances de réussite aux concours

La vocation des CPGE de préparer les élèves aux concours d'entrée dans différentes écoles fait que, suite à ces concours, et selon le statut de l'école où ils ont été admis, on les retrouve ou non inscrits dans une filière dépendant du MENESR.

37% des élèves de 2^e année des séries scientifiques relevant de la cohorte des bacheliers 2003, ont poursuivi leurs études à l'université, dans une école d'ingénieurs (28%) ou en troisième année de licence (9%). 25% ont été autorisés à redoubler la 2^e année de CPGE et 37% ont quitté l'Éducation nationale pour intégrer une école privée ou publique, se réorienter vers d'autres filières de formation ou pour entrer sur le marché du travail.

La situation est autre pour les bacheliers 2003 inscrits en CPGE littéraires. Deux-tiers de ceux inscrits en 2^e année en 2004-2005 se sont réorientés en 3^e année de licence à la rentrée 2005, le tiers restant ayant choisi de redoubler.

¹ Les bacheliers 2003 de l'académie de Strasbourg : 1^{re} partie ; ORESIPE n°4, janvier 2009

Enfin, à l'issue d'une 2^e année de CPGE économiques

Méthodologie

Le suivi de cohorte concerne les bacheliers 2003 de l'académie de Strasbourg qui se sont inscrits à la rentrée suivante dans une formation relevant du ministère de l'éducation nationale au niveau national. De fait, sont exclus, par manque d'informations, les bacheliers qui se sont inscrits dans une autre formation (formations relevant d'autres ministères, des écoles de gestion et de commerce, ou d'établissements hors contrat avec l'Éducation nationale)

Ce suivi de cohorte a été réalisé, dans le cadre de la collaboration entre l'ORESIPÉ et le rectorat de l'Académie de Strasbourg, à partir d'un fichier du rectorat sur les bacheliers 2003 de l'académie de Strasbourg, des bases de données nationales (SISE hors IUFM) et académiques (SCOLARITE). Ce suivi de cohorte a été réalisé par recoupement des différentes bases, grâce aux numéros d'identifiant national (INE) des bacheliers. Il ne traite pas des résultats des bacheliers mais des niveaux d'inscription atteints par les étudiants (bac+2, bac+3...).

Bibliographie

Bernard Convert, «Suivi de cohorte - Bacheliers 2001», N°1 à 5, ORES, décembre 2006.

et commerciales, 15% des bacheliers 2003 ont poursuivi en L3, 11% sont entrés dans une école de commerce intégrée au sein d'une université, 4% ont redoublé, mais 70% ont quitté l'Éducation nationale, majoritairement pour intégrer une école hors MENESR (école de commerce ou de management).

On constate ainsi que les trajectoires, à l'issue des CPGE, diffèrent considérablement d'une série à l'autre. Les étudiants de CPGE se destinent peu, à priori, à poursuivre leurs études à l'université et, pour une large proportion d'entre eux, les réorientations qui les conduisent en licence sont à mettre en relation avec les chances de réussite aux concours dans chaque série et, en conséquence, au nombre de places ouvertes pour chaque type de concours. Le taux important des élèves de CPGE littéraires poursuivant en licence s'explique notamment par le nombre relativement réduit d'écoles qui recrutent à partir de cette série, les écoles normales supérieures, l'école des Chartes et les IEP pour l'essentiel, alors que l'on compte un nombre beaucoup plus important d'écoles d'ingénieurs ou d'écoles de commerce pour les élèves des autres séries.

Les CPGE... et après ?

A la rentrée 2005-2006, soit pour leur 3^e inscription dans le post bac, le taux de néobacheliers inscrits en CPGE à la rentrée 2003, encore présents dans l'enseignement supérieur, varie de 40% pour les séries E&C à 61% pour les séries S et 94% pour les séries L (tableau 1).

Là encore, ces trois populations présentent des différences significatives : pour la série E&C, 72% ont atteint un niveau bac+3 et 25%, après un redoublement, sont inscrits au niveau bac+2 ; ces pourcentages sont respectivement de 61% et 38% pour la série L, et 52% et 44% pour le série S. Une très faible proportion de ces cohortes est restée à bac+1, après deux redoublements.

A la rentrée 2006-2007, la proportion de bacheliers entrés en CPGE à la rentrée 2003, encore présents dans le post bac du MENESR, continue à décroître, de façon différenciée selon les filières : 24%, 46% et 68% pour les séries E&C, S et L respectivement. (tableau 1).

Pour la série E&C, 62% de cette population ont atteint un niveau bac+4 et sont pour moitié inscrits dans une école de commerce intégrée à l'université, pour moitié en 1^{re} année de master ; 30% est au niveau bac+3, majoritairement inscrits en 3^e année de licence, après un redoublement.

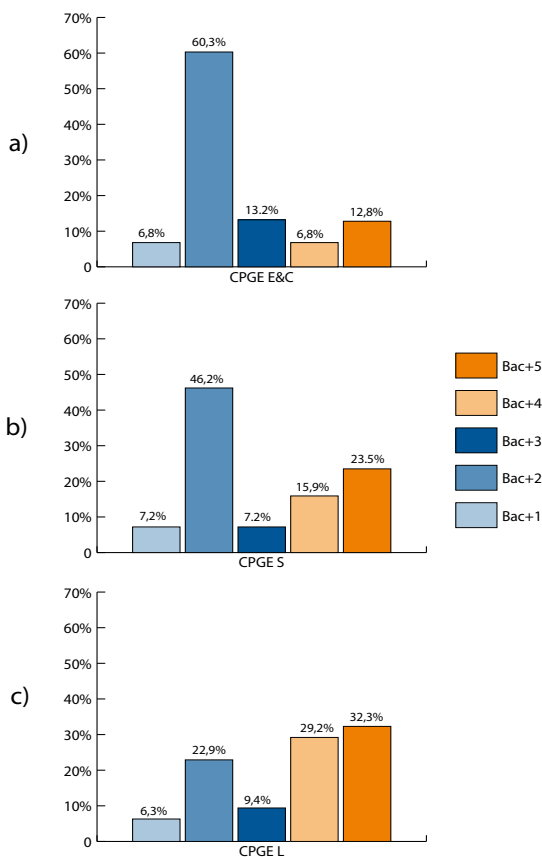
Ces pourcentages sont très proches de ceux enregistrés pour les bacheliers issus des séries S : 63% à bac+4, essentiellement dans des écoles d'ingénieurs intégrées aux universités, et 30% au niveau bac+3, en licence. Enfin, pour la série L, 74% ont atteint un niveau bac+4 et sont principalement inscrits en 1^{re} année de master.

A la rentrée 2007-2008, les taux de présence des bacheliers 2003 qui ont débuté leur parcours en CPGE et en sont à leur 5^e inscription dans le post bac du MENESR s'établissent de la façon suivante : 19%, 40% et 53% pour les séries E&C, S et L respectivement (tableau 1). Ces chiffres montrent que la baisse du taux de présence entre les niveaux bac+4 et bac+5 n'excède pas 5 points

Tableau 1 : Taux de présence des bacheliers 2003 inscrits en CPGE en 2003-2004 dans le post bac relevant du MENESR

Filière d'inscription en 2003-04	Effectif initial	Taux de présence à chaque rentrée			
		2004-05: 2 ^e inscription	2005-06: 3 ^e inscription	2006-07: 4 ^e inscription	2007-08: 5 ^e inscription
CPGE E&C	234	95.3%	40.2%	23.9%	18.8%
CPGE S	511	93.7%	61.1%	45.6%	40.3%
CPGE L	96	96.9%	93.4%	68.8%	53.1%

Figure 1 : Niveau maximal atteint en 5 ans dans le post bac du MENESR par les bacheliers 2003 inscrits en CPGE en 2003-2004



pour les filières E&C et S alors qu'elle atteint près de 16 points pour la série L.

L'examen de la figure 1 donne, pour chaque série, le détail du niveau maximum atteint par les élèves de CPGE au sein des filières post bac de l'éducation nationale (hors IUFM). Il confirme le fait qu'une majorité (60%) de la cohorte 2003 des élèves de la série E&C (figure a) sortent avec un niveau bac+2, majoritairement pour poursuivre des études dans un établissement privé ; seuls 13% de la cohorte 2003 a, sans redoublement, atteint le niveau bac+5 à la rentrée 2007, soit en 2^e année de master soit en 3^e année d'une école interne aux universités.

Pour la série S (figure b), parce que le nombre d'écoles internes est significativement plus important pour les formations d'ingénieurs, le taux de sortants à bac+2 est de 15 points inférieur à celui enregistré pour la série E&C et, en conséquence, le pourcentage des élèves qui ont atteint à l'université un niveau bac+5 est plus important (24%). Le phénomène s'accroît pour les élèves de la série L (figure c), pour les raisons évoquées précédemment, avec un taux de sortie à bac+2 de 23%, et 32% de la cohorte inscrits en M2 à la rentrée 2007-2008.

La figure 1 montre encore qu'entre 6 et 8% des bacheliers 2003 qui ont été admis en CPGE n'ont pas dépassé le niveau d'inscription à bac+1, toutes filières confondues.

Le devenir des inscrits en STS

10% de redoublants en 1^{re} année

Selon la spécialité, entre 65 et 70% des 10% de bacheliers qui ont redoublé la 1^{re} année de STS ou se sont réorientés à l'issue de cette 1^{re} année sont inscrits au niveau bac+2 à la rentrée 2005-2006.

Entre 5% à 11% sont autorisés à tripler la 1^{re} année, et de 20 à 30% sortent du post bac relevant de l'Éducation nationale.

Une majorité de « sortants » parmi les titulaires d'un BTS

La majorité des bacheliers 2003 admis en STS à la rentrée 2003-04 quittent l'enseignement supérieur à l'issue de la 2^e année. Ainsi, 61% des 612 bacheliers 2003 inscrits en 2004-05 en 2^e année des spécialités « industrie » et 73% des 971 inscrits en 2^e année des spécialités « tertiaires », ne se sont pas réinscrits l'année suivante dans le post bac. 15% des premiers et 12% des seconds ont redoublé ou se sont réorientés dans une autre formation de niveau bac+2.

Seulement, 24% et 15% de ces deux populations respectives ont poursuivi à un niveau bac+3.

Des parcours d'études diversifiés selon les spécialités de STS

37% de la cohorte 2003 (tableau 2) relevant des spécialités « industrie » de STS poursuivent encore des études au sein du MENESR en 2005-2006. La moitié d'entre eux a atteint le niveau bac+3, l'autre moitié est inscrite dans une formation de niveau bac+2. Sur les 148 qui poursuivent des études au niveau bac+3, soit 18,5% de cette cohorte, 70% (104) se sont inscrits en licence professionnelle, 16% (24) en 3^e année de licence et 14% (20) dans une école d'ingénieur intégrée au sein d'une université.

Pour les spécialités « tertiaires », 29% seulement des bacheliers 2003, sont encore identifiés dans des formations relevant de MENESR, dont 11% à bac+3 et 16% à bac+2. Le choix des 146 bacheliers qui poursuivent

au niveau bac+3 est plus hétérogène : 39% poursuivent en 3^e année de licence (L3), 31,5% en licence professionnelle, 14% s'inscrivent en 3^e année de STS dans le cadre d'un BTS en trois ans, 7,5% préparent le diplôme de conseiller en économie sociale et familiale (DCESF), et 7% le diplôme d'études comptables et financières (DECF).

De 4 à 7% de la cohorte 2003 encore présents 5 ans après leur entrée en STS

A la rentrée 2006-2007, soit pour leur 4^e inscription dans le post bac, environ 10% des bacheliers 2003 initialement inscrits en STS sont encore étudiants, qu'il s'agisse des spécialités « industrie » ou « tertiaire ». Ce taux varie peu avec la spécialité de STS, mais la répartition entre les niveaux et les types de filières atteints diffère. Ainsi, 4% des bacheliers issus d'une STS du secteur « industrie » sont inscrits dans une formation de niveau bac+4, équitablement répartis entre diplômes d'ingénieurs et 1^{er} année de master (M1), contre 2% pour le secteur « tertiaire », tous inscrits en 1^{er} année de master, les autres se répartissant à des niveaux inférieurs.

A la rentrée 2007-2008, il ne reste plus, en poursuite d'études, que 7% des bacheliers 2003 initialement inscrits en STS du secteur « industrie » et 4% de ceux inscrits en STS du secteur « tertiaire ». 4% des 800 bacheliers 2003 initialement inscrits en STS « industrie » ont effectué un parcours sans redoublement et atteint le niveau bac+5 en 5 ans : la moitié est inscrite en M2 et l'autre moitié en école d'ingénieurs. Ce n'est le cas que pour 1% des 1277 bacheliers 2003 inscrits en STS tertiaire.

La diversité des parcours de la cohorte des 2 077 bacheliers 2003 admis en BTS se traduit finalement par le bilan suivant (figure 2a) : 17% n'ont pas dépassé le niveau bac+1, 65% le niveau bac+2 (BTS), 14% ont poursuivi des études visant le niveau bac+3 (licence, licence professionnelle, DEFC...), 2% ont atteint le niveau bac+4 et 2% le niveau bac+5, en master ou école d'ingénieur.

Le devenir des inscrits en IUT

Les titulaires d'un DUT : plus enclin à poursuivre des études

Malgré la vocation commune des STS et des IUT de constituer des filières professionnelles courtes, débouchant sur un diplôme en deux ans, les parcours d'études des étudiants sont significativement différents selon qu'ils sortent de l'un ou l'autre de ces deux types de formation.

Ainsi, à l'issue de la 2^e année d'IUT, seulement 40% des inscrits dans une spécialité du secteur des services et 28% dans une spécialité du secteur de la production quittent l'enseignement supérieur contre respectivement 73% et 61% des inscrits en STS de ces mêmes secteurs.

En conséquence, les taux de poursuite d'étude à un niveau bac+3 sont bien plus élevés :

- 47% des bacheliers 2003 issus d'une 2^e année d'IUT relevant du secteur des services poursuivent des études ; ils se répartissent majoritairement en licence pour 53% d'entre eux, ou en licence professionnelle (41%) ;

Figure 2 : Niveau maximal atteint en 5 ans dans le post bac du MENESR par les bacheliers 2003 inscrits en STS (a) et en IUT (b) en 2003-2004

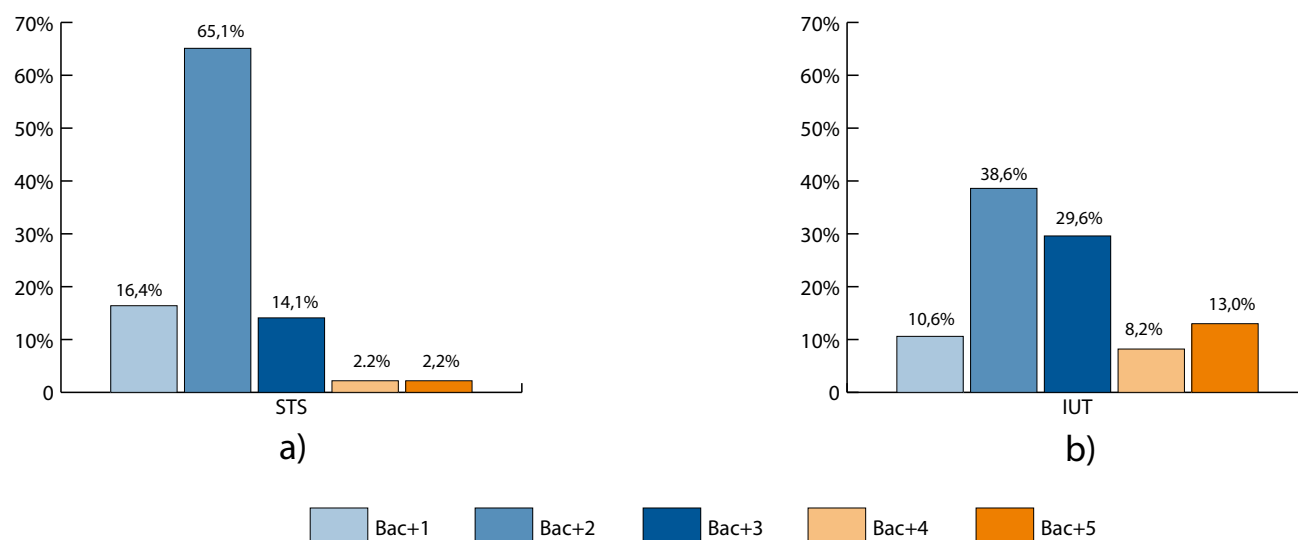


Tableau 2 : Taux de présence des bacheliers 2003 inscrits en STS ou IUT en 2003-2004 dans le post bac relevant du MENESR

Filière d'inscription en 2003-2004	Effectif initial	Taux de présence à chaque rentrée		
		2005-2006: 3 ^e inscription	2006-2007: 4 ^e inscription	2007-2008: 5 ^e inscription
STS Industrie	800	36,8%	10,0%	6,6%
STS Tertiaire	1277	28,2%	9,8%	3,7%
IUT Production	655	69,8%	36,8%	26,3%
IUT Services	756	56,5%	27,8%	17,3%

- 58% des bacheliers 2003 issus d'une 2^e année d'IUT dans le secteur de la production ont poursuivi des études à la rentrée 2005-2006 : 51% d'entre eux ont été admis en licence professionnelle, 28% en 3^e année de licence et 21% en écoles d'ingénieur.

niveau bac+5 en 5 ans dans le secteur de la production, contre 37% et 12% respectivement dans le domaine des services. Ces taux marquent la différence avec les STS pour lesquels notre étude a montré qu'ils représentent 18% et 4% pour le secteur « industrie », et 12% et 1% pour le secteur tertiaire.

Des taux de présence plus élevés pour les titulaires d'un DUT

Les taux de présence à la rentrée 2005-06 et au-delà (tableau 2), largement supérieurs à ceux des STS, témoignent également de la propension des titulaires d'un DUT à s'engager dans des études longues. Ainsi, pour les secteurs des services et de la production, les taux de présence des sortants de DUT sont respectivement de 56% et 70% à la rentrée 2005-2006, 28% et 37% à la rentrée 2006-2007 et 17% et 26% à la rentrée 2007-2008.

On note aussi que, comme pour les STS, les taux de poursuites d'études sont supérieurs pour la cohorte des étudiants titulaires d'un DUT dans le domaine de la production à ceux enregistrés pour le domaine des services.

Le bilan sur 5 ans du devenir de la cohorte des bacheliers 2003 admis en IUT montre que 43.5% d'entre eux ont atteint le niveau bac+3 en trois ans et 14% le

Le devenir des inscrits dans les filières du secteur santé

Les taux d'admission en 2^e année des filières du secteur « santé » suite au concours de fin de 1^{re} année de Médecine ou de Pharmacie, sont largement dépendants du nombre des inscrits en 1^{re} année et du numerus clausus définissant chaque année le nombre de places dans les différentes filières. A titre d'exemple, on dénombrait dans l'académie de Strasbourg en 2003-2004, 1 078 inscrits en 1^{re} année de Médecine et 321 en 1^{re} année de Pharmacie, dont 631 et 173 néobacheliers respectivement, pour un numerus clausus de 187 places en 2^e année de Médecine 54 en Chirurgie dentaire et 98 en Pharmacie.

Notre 1^{re} étude¹ a montré que 16% de la cohorte des bacheliers 2003 inscrits en 1^{re} année de Médecine et 24% de celle des inscrits en 1^{re} année de Pharmacie, ont réussi le concours à l'issue de cette première année de préparation. 22% et 36% des bacheliers de ces deux cohortes respectives ont réussi le concours à l'issue d'un redoublement.

Le bilan global enregistré pour la cohorte des bacheliers 2003 fait état d'un taux d'admission en 2^e année de pharmacie de 60% en deux ans et de 38% en Médecine.

20% de la cohorte des bacheliers 2003 sont encore inscrits en 1^{re} année trois ans plus tard

Les étudiants qui échouent deux, voire trois années de suite, aux concours d'accès en 2^e année des filières du secteur santé, n'ont d'autre choix que de se réorienter dans une autre filière s'ils veulent poursuivre des études. Cette situation explique la proportion importante de bacheliers 2003 inscrits en 1^{re} année de Médecine ou

Définitions

Taux de poursuite: pourcentage d'étudiants inscrits une année x dans une filière donnée qui passe au niveau supérieur, avec ou sans réorientation.

Taux de redoublement : pourcentage d'étudiants qui restent au même niveau d'une année sur l'autre. Si tout en restant au même niveau d'étude, on observe un changement de filière, il y a «redoublement avec réorientation».

Taux de sortie: proportion d'étudiants qui ne se sont pas réinscrits l'année suivante dans une filière de l'enseignement supérieur relevant de l'éducation nationale.

Taux de présence: Nombre d'inscrits dans les formations relevant du MENESR une année n rapporté à l'effectif initial de la cohorte des bacheliers 2003 inscrit en 2003-04 dans la formation en question.

Tableau 3 : Taux de présence des bacheliers 2003 inscrits en licence par secteur disciplinaire et dans les filières du secteur santé en 2003-2004, dans le post bac relevant du MENESR

Filière d'inscription en 2003-2004	Effectif initial	Taux de présence à chaque rentrée		
		2005-2006: 3 ^e inscription	2006-2007: 4 ^e inscription	2007-2008: 5 ^e inscription
Licence LSH	1676	63,0%	39,4%	25,5%
Licence S&S	996	75,5%	54,9%	42,3%
Licence DEG	997	64,5%	52,1%	43,5%
Médecine	527	71,9%	66,6%	61,5%
Pharmacie	140	92,1%	85,7%	80,7%

de Pharmacie qui, lors de leur 3^e inscription, à la rentrée 2005-2006, se trouvent toujours au niveau bac+1. Elle est d'environ 20% alors que pour les cohortes d'inscrits dans les autres filières post bac, ce taux oscille entre 1% et 7% selon le cas.

Des parcours linéaires pour ceux qui ont réussi le concours dès la 1^{re} année

Les étudiants qui ont réussi le concours d'accès en 2^e année de pharmacie, de médecine, de chirurgie dentaire ou des filières paramédicales qui recrutent sur ces concours, ont sur les années suivantes, un parcours quasiment linéaire et sans faute. Les redoublements sont exceptionnels et les sorties correspondent à la fin des études et à l'obtention du diplôme.

Ainsi, les 32 étudiants de la cohorte 2003 entrés en 2^e année de pharmacie en 2004-2005 sont tous inscrits en 5^e année de Pharmacie en 2007-2008. Sur les 77 étudiants entrés en 2^e année de Médecine, de Chirurgie dentaire ou à l'école de sages femmes, 96% sont en 5^e année en 2007-2008.

Des taux de présence importants

Le taux de présence dans le post bac (MENESR) des néobacheliers 2003 au bout de trois ans (tableau 3) est de 93% pour les bacheliers initialement inscrits en pharmacie dont 24% sont inscrits au niveau bac+3, 50% au niveau bac+2 et 19% au niveau bac+1. Pour ceux initialement inscrits en Médecine, ce taux est de 72% (16% en bac+3, 38% en bac+2 et 18% en bac+1).

Au total, 5 ans après l'obtention du baccalauréat, 61% de la cohorte des bacheliers 2003 inscrits en 1^{re} année de médecine et 81% de ceux inscrits en pharmacie poursuivent encore des études dans l'enseignement supérieur. Respectivement, 14% et 23% sont au niveau bac+5, 30% et 41% au niveau bac+4, 13% et 16% au niveau bac+3.

Le devenir des inscrits en licence

Un taux de passage à bac+2 moyen pour les redoublants en 1^{re} année

Notre 1^{re} étude a montrée¹ qu'en moyenne 45% des étudiants de la cohorte des bacheliers 2003 inscrits en 1^{re} année de licence à l'université, est passé en 2^e année à la rentrée 2004, 40% en Droit-économie-gestion (DEG), 44% en Lettres et sciences humaines (LSH) et 52% pour les filières scientifiques.

32% (544) de la cohorte des 1 676 bacheliers 2003 inscrits en 1^{re} année des licences de LSH ont redoublé en 2004-2005. Un peu plus de la moitié d'entre eux (54%) s'est inscrit en 2^e année à la rentrée 2005, 16% se sont réinscrits en 1^{re} année pour la 3^e fois et 30% ont abandonné leurs études au sein de l'éducation nationale, soit respectivement 17%, 5% et 10% de l'effectif initial.

Ces taux de passage, de redoublement et de sortie sont respectivement de 58%, 18% et 24% pour les 361 redoublants (36%) de la cohorte des bacheliers 2003 inscrits en licence de sciences et STAPS, et de 56%, 16%, 28% pour les 414 redoublants (42%) de la cohorte des bacheliers 2003 inscrits en 1^{re} année licence du domaine du Droit Économie Gestion.

Une majorité de poursuite à bac +3 pour ceux qui franchissent le cap de la 1^{re} année

Sur les 743 bacheliers 2003, initialement inscrits en licence de LSH et passés en un an en 2^e année, 80% sont inscrits au niveau bac+3 à la rentrée 2005, 11% ont redoublé et 9% ont quitté l'Éducation nationale.

En revanche, le pourcentage des inscrits en L1 en 2003, passés en un an en L2 dans les domaines « Sciences-STAPS » (523) et DEG (395), inscrits en L3 en 2005-2006, est légèrement plus faible, de l'ordre de 74% et le taux de redoublants plus élevé, 17% et 14% respectivement.

Les taux de présence : des comportements variables selon les secteurs

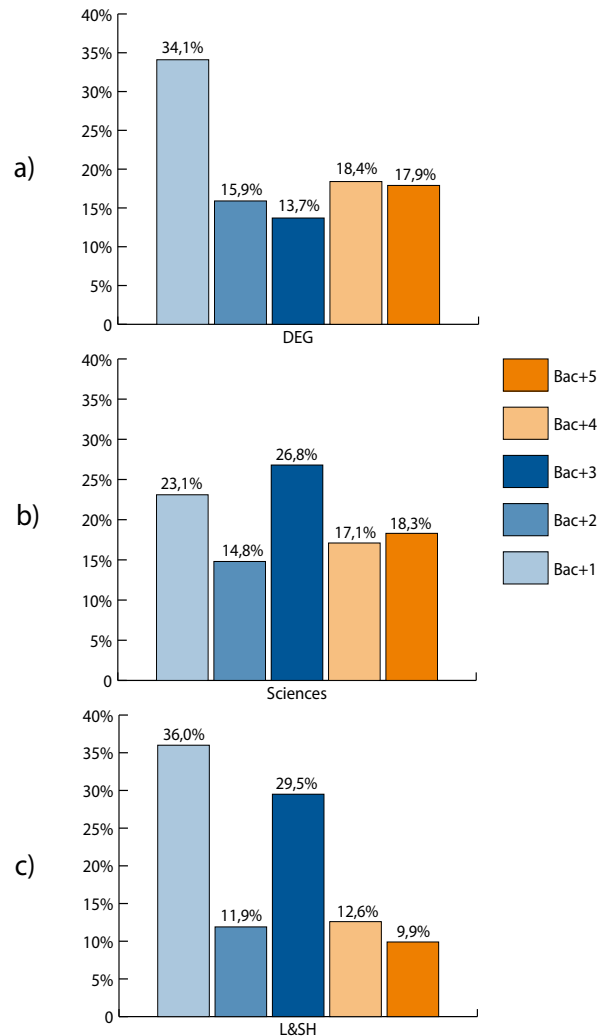
Les taux de présence à la rentrée 2005-2006 des bacheliers 2003 entrés en 1^{re} année de licence à l'université, dans les domaines du Droit-économie-gestion ou Lettres et Sciences Humaines sont à peu près équivalents, de l'ordre de 65% (tableau 3). Cependant, la répartition entre les niveaux différents quelque peu : 29% seulement des premiers sont parvenus au niveau bac+3 en trois ans contre 36% pour les seconds ; 28% des premiers ont atteint le niveau bac+2 contre 22% des seconds, environ 8% restant au niveau bac+1.

Dans le domaine des Sciences et STAPS, le taux de présence au bout de trois ans de 75% de la cohorte des bacheliers 2003 du domaine, est significativement plus élevé que pour les autres secteurs disciplinaires. Ce domaine enregistre également la plus forte proportion de bacheliers ayant atteint le niveau bac+3 en 3 ans avec 40% de l'effectif initial. 30% ont redoublé une fois et atteint le niveau bac+2 et 6% ont triplé la 1^{re} année.

Ce taux de présence diminue d'environ 20 points entre la 3^e et la 4^e année d'inscription pour les inscrits en Sciences et en Lettres et Sciences Humaines, contre seulement de 13 points pour ceux de Droit-économie-gestion. Il continue à décroître en 2007-2008, plus fortement pour les LSH pour atteindre 25%, que pour le domaine des sciences où il est de l'ordre de 43%.

Finalement, alors que 30% de la cohorte des bacheliers 2003 inscrits en LSH ont atteint en 3 ans le niveau bac+3 à la rentrée 2007-08 contre 27% des inscrits en sciences et seulement 14% de ceux en Droit-économie-gestion, ils ne sont plus que 10% à atteindre le niveau bac+5 en 5 ans en LSH contre 18% pour les deux autres domaines. Il faut sans doute voir dans les possibilités d'insertion professionnelle

Figure 3 : Niveau maximal atteint en 5 ans dans le post bac du MENESR par bacheliers 2003 inscrits en 1^{er} année de licence en 2003-2004



selon les différents domaines disciplinaires et le niveau de diplôme atteint, l'explication de ces comportements différents d'un secteur disciplinaire à l'autre. Bien que l'étude ne nous ait pas permis, pour des raisons techniques, de suivre quantitativement et pas secteur disciplinaire le

Figure 4 : Suivi du parcours sur 5 ans, de la rentrée 2003 à la rentrée 2007, des bacheliers 2003 de l'académie de Strasbourg dans le post bac relevant du MENESR

Session 2003	Année 2003-04	Année 2004-05	Année 2005-06	Année 2006-07	Année 2007-08	Niveau
12274 Bacheliers 2003	8665 71% des bacheliers 2003	2271 (soit 26% des 8665)	388 (4%)	49 (1%)	785 (9%) sorties	Niveau bac+5
					1042 (12%)	Niveau bac+4
					853 (10%)	Niveau bac+3
					450 (5%)	Niveau bac+2
					70 (1%)	Niveau bac+1
			2451 (28%) sorties	1401 (16%)		
		1221 (14%) sorties	2537 (29%)	1379 (16%)		
		5173 (60%)	2068 (24%)	380 (4%)		

taux des étudiants de licence inscrits à l'IUFM, d'autres études montrent que la préparation aux concours d'accès à différents métiers de la fonction publique nationale ou territoriale, notamment aux métiers de l'enseignement, constituent un débouché important pour les titulaires d'une licence, en particulier dans le domaine des Lettres et sciences humaines.

Conclusion

Tableau 4 : Pourcentage de bacheliers 2003 ayant atteint les niveaux bac + 3 en 3 ans et bac + 5 en 5 ans au sein de l'Education nationale

Filière initiale d'inscription	Effectif initial	Niveau bac+3 en 3 ans	Niveau bac+5 en 5 ans
Université	3669	37,6%	14,3%
Santé	667	17,5%	15,9%
IUT	1411	40,0%	13,0%
STS	2077	14,2%	2,2%
CPGE	841	33,9%	21,5%
Total	8665	30,5%	12,0%

Sur les 12 274 bacheliers 2003 de l'académie de Strasbourg, 8665 étudiants, soit 71%, se sont inscrits, à la rentrée suivante dans une formation relevant du MENESR. Deux ans plus tard, c'est-à-dire à de la rentrée scolaire 2005-2006, 57% de ces étudiants poursuivaient toujours des études au sein de l'éducation nationale. A la rentrée suivante, ils n'étaient plus que 37% de l'effectif initial et, à la rentrée 2007-2008, 28%. Soit respectivement, 40%, 26% et 20% de la cohorte des bacheliers 2003 ayant obtenu le bac dans l'académie de Strasbourg.

Entre 2003-2004 et 2007-2008, 29% de ces 8 665 étudiants ont atteint un niveau bac+3 en 3 ans, 16% un niveau bac+4 en quatre ans et 12% également un bac+5 en cinq ans.

Au total, sur cinq ans, au sein de la cohorte des bacheliers 2003 qui ont entrepris des études dans des filières de formation de l'Éducation nationale – CPGE, STS, IUT, filières universitaires et écoles internes aux universités – 22% n'ont pas dépassé le niveau bac+1, 33% le niveau bac+2, 21% ont atteint au maximum une formation de niveau bac+3, 12% une formation de niveau bac+4 et enfin 12% une formation de niveau bac+5.

En bref

CPGE: des trajectoires liées aux chances de réussite aux concours

Très peu de poursuites d'études en L3 pour les CPGE des séries scientifiques et Economie & Commerce (9% et 15%). Des études longues à l'université pour les CPGE littéraires : 32% atteignent le niveau bac+5 en 5 ans.

Relativement peu de poursuites d'études après un BTS

Entre 61% et 73% de sortants d'une 2e année de BTS, et de 4 à 7% seulement de taux de présence dans le post bac (MENESR) en 2007-2008

Un taux de poursuite d'études plus important pour les titulaires d'un DUT

Entre 47% et 58% de poursuite d'études pour les titulaires d'un DUT. Les licences professionnelles ont la faveur de des étudiants, particulièrement dans le secteur de la production.

Des études longues pour les candidats aux métiers de la santé après un démarrage plus difficile

Les chances de réussite aux concours sont doublées après un redoublement. En 2007-2008, entre 61% et 81% des inscrits en 1re année en 2003 sont toujours présents au sein des filières post bac de l'Éducation nationale, qu'ils aient eu un parcours rectiligne ou qu'ils se soient réorientés vers d'autres filières.

Des parcours diversifiés après l'écueil de la première année de licence

32% des néobacheliers 2003 entrés en licence en sortent sans jamais avoir atteint le niveau bac+2. 14% atteignent néanmoins le niveau bac+5 en 5 ans.

Les dossiers de l'Observatoire

Directeur de la publication : Alain Beretz, Président de l'Université de Strasbourg

Conception : Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants d'Alsace (ORESIFE, directrice Annie Cheminat)

Mise en page : Céline Monicolle, chargée d'études

Maquette : Dominique Biache

Impression : ORESIFE - 3 rue de l'université - 67084 Strasbourg,

<http://www.universites-formations-alsace.fr/FR/observatoire-oresife/index.html>